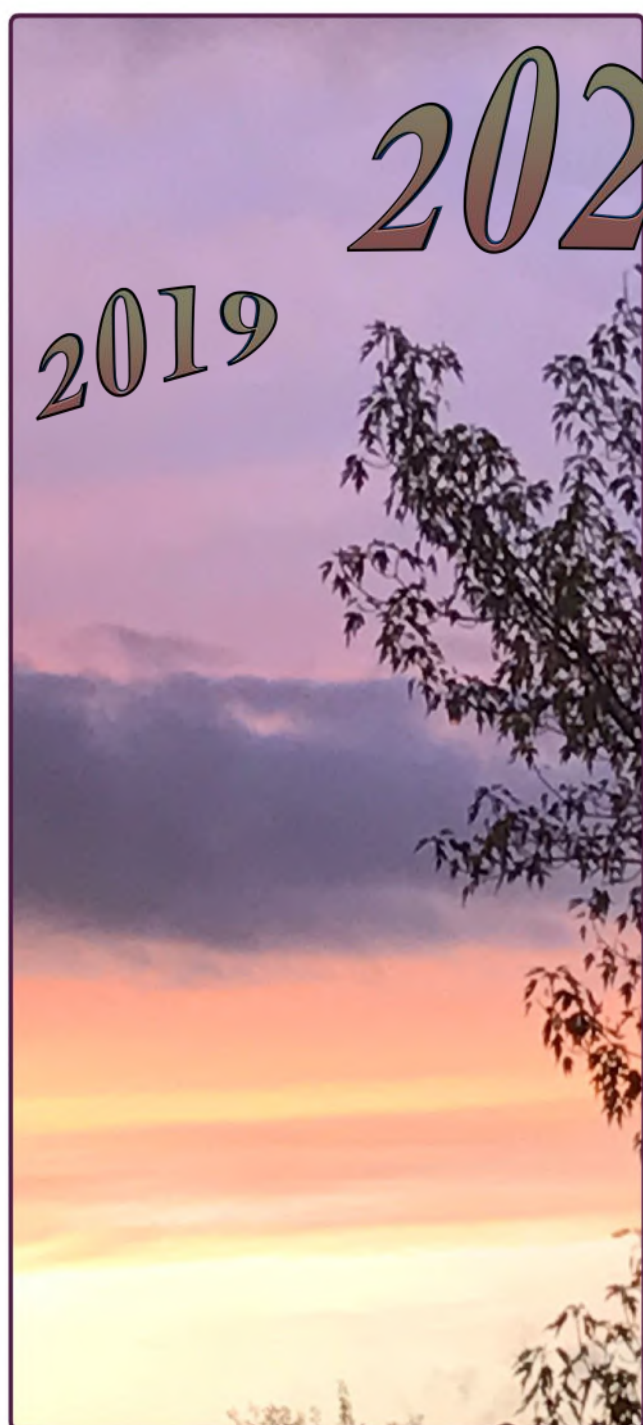


Le petit journal de Sépeaux-Saint Romain



Sommaire

Infos municipales, et intercommunales

Mot des rédactrices	3
• Etat civil.....	3
• Les vœux du Maire.....	3
• Le Noël des Séniors.....	4
• Information Imporatnte.....	4
• Armistice.....	4
• Quelques tonnes de déchets.....	5
• Fête de la pomme	5
• Les bons réflexes.....	6/7
• Participation citoyenne.....	8

Milieu Associatif

• Les 3 Tableaux.....	8
• Bibliothèque.....	9
• Théâtre.....	9
• Des chevaux dans la guerre.....	9
• Marché du terroir.....	10
• Diction de Noël.....	10
• Méchoui.....	11
• Vide-grenier.....	12
• Les écoliers de Sépeaux.....	13
• Lucien Broddes.....	14/15
• Chemin de Croit.....	16
• Jehan de Séppaux.....	16
• Echo de la chasse.....	17
• Amicale des pêcheurs du Vrin.....	17

Vu pour vous

• Atelier d'artiste.....	18
--------------------------	----

Coin des gourmands

• Gaufres aux épinards.....	19
• Mangeoires pour oiseaux	19

Services de garde.....





Cela pouvant être interprété comme de la propagande électorale dans les 6 mois précédant les élections, notre Maire ne peut, hélas cette fois-ci, écrire « Le mot du Maire » sur la vie de sa commune.

Martine et Marie-Claire rédactrices en profitent pour remercier tous leurs partenaires réguliers ou occasionnels qui ont participé depuis quelques années et participent encore, à l'élaboration du Petit Journal de Sépeaux-Saint Romain et à son enrichissement.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous travaillons à la composition de ce journal communal, qui nous l'espérons vous donne entière satisfaction.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous proposer vos idées, vos articles ou vos histoires. Nous attendons avec impatience toutes vos propositions que nous étudierons avec sérieux.

L'équipe vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année entouré de vos proches. Que l'année 2020, apporte santé, joie, bonheur, argent ainsi que la réalisation de tous vos projets, pour vous et ceux qui vous sont chers.

Martine et Marie-Claire

Vœux du Maire

Monsieur le Maire
et l'ensemble du Conseil Municipal
seront heureux de vous accueillir à la salle communale
le samedi 11 janvier 2020 à 15 heures
Pour la présentation des vœux de la nouvelle année
Suivie de la dégustation de la traditionnelle Galette.

Etat Civil

Naissances

Louise ROBELIN : 16 juin 2019
Charly TOURAIS : 21 novembre 2019

Décès

Mme THIRANOS Françoise: 10 novembre 2019



Noël pour les Séniors



La distribution des colis de Noël offerts comme chaque année à nos séniors aura lieu le samedi 21 décembre 2019.

Cette année 75 colis seront distribués sur la commune et 10 seront apportés à nos administrés résidant en maison de retraite que nous n'oublions pas.



Information importante



A compter du 1er janvier 2020, c'est la **Régie Eaux Puisaye Forterre** qui gèrera l'eau potable de notre commune en remplacement de la **SAUR**. Vous allez recevoir dans votre boîte aux lettres toutes les informations à ce sujet.

Attention de prendre note que toutes les personnes ayant mis en place des prélèvements automatiques ou mensualisés avec SAUR ou Véolia, doivent les suspendre dès le dernier prélèvement 2019.

L'hommage à nos morts le jour de l'armistice



C'est sous un ciel clément mais bien gris et avec une petite bise glaciale que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie aux morts à l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

D'abord réunis au monument aux morts de Saint Romain, les participants se sont ensuite recueillis à Sépeaux puis à l'église, devant la plaque en hommage à nos résistants.

L'appel des morts a suivi le dépôt des gerbes. Un message du ministre de la Défense a été lu par monsieur le Maire et monsieur Pierre Mathey premier adjoint. Une minute de silence a été observée ensuite.



En plus des membres du conseil municipal présents et de nombreux administrés, on pouvait remarquer dans la délégation monsieur Bernard Rebêche notre ancien Maire et madame la Professeure des Ecoles de la commune.



Tous les participants se sont ensuite retrouvés au chaud à la salle des fêtes où un vin d'honneur était offert par la commune.

Yves Ribes



Infos municipales

Quelques tonnes de déchets...



Répondant à l'appel de Didier Mignon, une quarantaine de volontaires se sont rassemblés en ce samedi 16 novembre à 8h00 à la salle des fêtes de Sépeaux, bien décidés à en découdre avec les dépôts sauvages d'ordures parsemant les bois, les haies et les chemins de notre commune. Après un bon petit déjeuner, des groupes ont été constitués et ont reçu pour chacun un secteur à nettoyer.



Plusieurs tonnes de débris, ferrailles, plastiques, bouteilles, matelas et autres ont été ramassés. La valeur de trois bennes de chantier remplies à ras bord a ainsi été récoltée. Un tri plus sélectif nous a permis de remplir 80 sacs poubelles. Un piano d'environ 300 kilos, jeté depuis le pont de Vaussaiges a même été hissé au bout de deux heures d'efforts. Le tout a ensuite été acheminé à la déchetterie.

Grâce aux engins Manitou d'Hervé Baillet et de Claude Franchis les déchets les plus lourds ont été chargés facilement.

Vers 11h30, un casse-croûte offert généreusement par Madame et Monsieur Desgranges a réuni l'ensemble des volontaires dans une ambiance sympathique et avec la satisfaction d'avoir rendu à notre commune un visage plus écologique.



A cette occasion, il est rappelé que les habitants de la commune peuvent se débarrasser gratuitement de leurs objets usagés et des débris dans les deux déchetteries de Joigny et de Saint Julien du Sault. Les conditions et les horaires d'ouverture peuvent être consultés sur Internet ou obtenus auprès de la Mairie.

Yves Ribes



Une fête de la pomme entre deux orages



Il a plu le vendredi, dimanche ce fut un déluge toute la journée. Les organisateurs ont été bien inspirés de choisir le samedi. Bien qu'un peu humide, le temps est resté clément. Une tonne de pommes ont été récoltées le jeudi dans la bonne humeur. Samedi, avant le jour, des ombres s'affairent pour mettre en place la dernière main à la cuisine et aux stands.

Boudin chaud, confitures artisanales, fromages de ferme, légumes rares et surtout le jus de pommes ont régalé petits et grands.

Cette année l'affluence était au rendez-vous car le soir même il ne restait plus que quelques litres de jus de pommes.

Un grand bravo à « Terre à silex », aux organisateurs et bénévoles pour avoir contribué à faire de cette édition 2019 une réussite.



Yves Ribes





Contre un cambriolage, il faut avoir les bons réflexes !

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici quelques bons réflexes à développer sans attendre.

Protégez vos accès :

- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un œillette le cas échéant et d'un entrebâilleur
- Installez des équipements de sécurité (volets, grilles, éclairages, détecteur de présence, alarmes...). Demandez conseil à un professionnel.

Soyez prévoyant :

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, les clichés faciliteront le travail de la Gendarmerie et l'indemnisation par votre assureur.
- Notez le numéro de série et la référence des biens de valeur (ordinateur, télévision, téléphone portable...). Conservez bien toutes les factures de vos biens.

Soyez vigilant :

- Changez les serrures si vous venez d'emménager ou si vous avez perdu vos clés.
- Fermez bien vos portes à double tour même si vous êtes chez vous. Beaucoup de vols ont lieu aussi pendant la journée.
- Ne laissez pas une clé sur la serrure d'une porte vitrée, en particulier la nuit.
- Vérifiez que votre contrat d'assurance vous couvre bien et si besoin posez toutes les questions à votre agent d'assurance.
- Ne laissez pas entrer sans contrôler l'identité quelqu'un qui se réclame de la Mairie, de la Gendarmerie ou de la Police, de l'EDF, du service des eaux...
- Ne laissez pas une personne inconnue seule dans une pièce.
- Rangez soigneusement vos objets de valeurs, bijoux, argent, cartes de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne les laissez pas apparents ou visibles de la fenêtre.
- Veillez à tirer les rideaux si vous éclairez et si vous êtes visible de la rue.
- Si vous avez un coffre fort il ne doit pas être apparent.
- Signalez à la gendarmerie et à la Mairie tout fait suspect qui vous laisse penser qu'un cambriolage se prépare.
- Notez la marque, la couleur et le numéro d'immatriculation des véhicules pouvant paraître suspects. peuvent servir à entrer chez vous ou chez un voisin.



Ne commettez pas d'imprudence :

- Avant de sortir de chez vous dès la nuit tombée soyez prudent, quelqu'un pourrait être caché et vous attendre par exemple si vous fermez vos volets ou si vous sortez la poubelle à heure fixe.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs.
- Attention aux fenêtres ouvertes le soir en été même donnant sur le jardin.
- Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage.



Avant de partir de chez vous :

- Informez votre entourage, vos amis, votre famille, vos voisins, si vous partez en vacances.



- Ne laissez pas votre boîte aux lettres pleine, faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance.
- Ne laissez pas de message sur votre téléphone ou sur votre messagerie Internet pour signaler que vous êtes absent.
- Evitez de laisser votre jardin en friche, faites le entretenir.
- Ne diffusez pas vos dates de vacances ou vos photos de vacances sur les réseaux sociaux d'Internet et veillez à ce que vos enfants ne le fassent pas.

En cas de cambriolage :

- Prévenez immédiatement la Gendarmerie et la Mairie.
- Ne touchez à rien (portes, fenêtres...), ne laissez entrer personne en attendant l'arrivée des gendarmes (relevé des traces et des empreintes à l'intérieur et à l'extérieur...).
- Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage, changez vos serrures.
- Déposez plainte car les responsables des forces de l'ordre ou de la justice penseront que votre coin est calme et sûr et ne renforceront pas les patrouilles ou les effectifs de gendarmes et privilégieront d'autres secteurs.
- Faites opposition auprès de votre banque sur vos chéquiers et vos cartes bancaires, si on vous les a dérobé. N'oubliez pas votre opérateur téléphonique si on vous a volé un téléphone.
- Enfin prévenez votre assureur et voyez avec lui ce que vous devez faire pour vous faire indemniser dans les meilleures conditions (attention au délai).



Yves Ribes

La participation citoyenne pour plus de sécurité



Afin de faire face à la recrudescence de la délinquance dans nos campagnes, en particulier pour lutter contre les larcins et les cambriolages de plus en plus fréquents, l'Etat a autorisé en 2006 « la participation citoyenne ».

Confiée à la Gendarmerie Nationale, la mise en œuvre de cette mesure est laissée à l'appréciation des communes.

Aussi, il y a quelques mois, le Conseil Municipal a-t-il décidé de tenter l'expérience en suscitant l'adhésion des administrés au cours d'une réunion publique à la salle des fêtes de Sépeaux le lundi 4 novembre dernier à 18h30.

Après un exposé du dispositif par les représentants de la Gendarmerie de Villeneuve-sur Yonne et de Saint-Julien-du-Sault, il a été décidé de faire appel aux volontaires de la commune souhaitant s'impliquer pour plus de sécurité.

Il ne s'agit en aucun cas de créer une milice, mais d'avoir les bons réflexes si quelque chose de suspect se produit et de faire remonter l'information vers le Centre Opérationnel de la Gendarmerie (présence d'un rôdeur, démarcheur bizarre, véhicule suspect qui semble faire du repérage pour un « casse »...).

D'autre part, la Gendarmerie se charge quant à elle de diffuser les alertes vers tous les membres de la commune. Les forces de l'ordre peuvent ainsi intervenir plus rapidement et plus efficacement.

Il s'agit en fait d'inverser le sentiment d'insécurité : « rassurer les habitants et dissuader les délinquants » en renforçant la solidarité de voisinage, le recueil et la diffusion des alertes.



Les volontaires, dont seuls le Maire et la Gendarmerie connaîtront l'identité, seront sensibilisés au cours d'une réunion de travail pendant laquelle il leur sera donné tous les conseils nécessaires pour la marche à suivre.

Les habitants de la commune souhaitant adhérer activement au dispositif de « **la participation citoyenne** » pourront se faire connaître directement auprès de Didier Mignon, notre Maire.

Yves RIBES



Les 3 Tableaux

Nous avons le plaisir de vous présenter la composition du nouveau Bureau de **L'Association des 3 Tableaux**.

- Mme HERVE Patricia (Présidente)
- Mme SUEUR Gwendoline (Vice Présidente).
- Mme BENOIT Julie (Trésorière)



Mme HERVE Patricia



Bibliothèque

La bibliothèque de La Ferté Loupière délocalisée à Saint-Romain-le-Preux, les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 15h à 17h

Pour la bibliothèque de Sépeaux, nous recherchons une personne (ou plus) disponible quelques heures, afin de permettre aux enfants de la classe de bénéficier des ouvrages de la bibliothèque.



Venez nous rencontrer à la bibliothèque de Saint-Romain. Merci.

Arlette Mazuel



Programme 2020

Au foyer municipal, de La Ferté Loupière, à 18 heures

- **le 18 janvier 2020** : une merveilleuse conteuse : Claudine Créac'h, dans 2 contes médiévaux et guitare : Serpente et serpent
- **le 8 février 2020** : la Compagnie de l'Escampette : Les pas perdus de Denise Bonal
- **Mars** : en cours



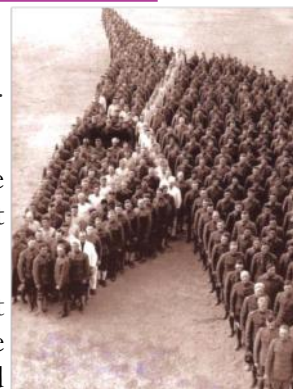
Arlette Mazuel

14-18 : Des chevaux dans la guerre

Plus d'un million de chevaux et mulets sont morts pendant la Grande Guerre. Une hécatombe qui révèle les insuffisances de la hiérarchie militaire.

Chacun de nous a en mémoire le sacrifice de 1 400 000 soldats lors de la Grande Guerre, mais sait-on que le total des pertes des effectifs équin français atteignit le chiffre de 1 140 000.

À la veille de la guerre 14/18, l'armée française dispose d'une cavalerie qui n'est pas adaptée au conflit qui s'annonce. Au début de ce conflit, la France compte 3,5 millions de chevaux. Les équidés jouent un rôle essentiel et paieront un lourd tribut.



Réquisionnés en 17 jours, 520 000 chevaux et mulets se retrouvent sur le terrain. Si la mobilisation a été une réussite sur le plan quantitatif, en revanche, sur le plan qualitatif, ce fut loin d'être le cas. Les chevaux ont été vus de manière superficielle. Le plus important pour les états-majors était d'aller vite. Les chevaux ont été mis dans des conditions difficiles, ce qui explique en partie les énormes pertes des trois premiers mois, où 130 000 chevaux meurent. On les a épuisés, leur faisant parcourir des distances trop importantes. La nourriture, insuffisante ne suivait pas. Les chevaux n'étaient pas dessellés pendant plusieurs jours, ce qui entraînait des blessures.

En mai 1917, l'armée est obligée de se séparer de 100 000 chevaux, car elle n'arrive plus à les nourrir. Enfin, les conditions de vie très rustiques favorisent l'apparition du syndrome dit de surmenage, mal nourri, déprimé, trop sollicité, le cheval s'épuise. Dans sa forme aiguë, le cheval tombe et ne se relève pas.

À partir de l'indépendance de l'Algérie, en 1962, il n'y a plus du tout de chevaux engagés dans les combats

En 1973, les derniers équidés, des mulets, quittent l'armée française. Il subsiste cependant aujourd'hui encore un régiment de cavalerie dans notre armée : celui de notre prestigieuse garde républicaine.

Dicton de Noël

Il y a 4 âges dans la vie d'un homme:

- Celui où il croit au Père Noël
- Celui où il ne croit plus au Père Noël
- Celui où il est le Père Noël
- Celui où il ressemble au Père Noël



Comité des Fêtes

Marché du terroir en Mai, Juin et Septembre

Il a démarré le premier vendredi de Mai pour se terminer le dernier vendredi de Septembre avec une interruption en Juillet et en Aout.



Il a regroupé en grande majorité : des producteurs locaux : légumes, fromages, terrines, confitures, plantes, viande, miel, gâteaux, vins, pains, crème... ainsi que des artisans locaux : tissage, sculpture sur pierre, lainage, couture...

L'objectif de ce marché était de permettre aux habitants du village et des alentours ainsi qu'aux consommateurs de passage de se procurer des produits de la région et donc de favoriser les circuits courts. Il est atteint pour les premiers, reste

encore à attirer ceux de passage.

Les personnes ont apprécié l'esprit convivial qui a régné durant ces 3 mois. Les échanges entre les producteurs et les consommateurs étaient légers. Pour certains de ces derniers, le vendredi était attendu avec impatience. Certains ont regretté l'interruption de l'été.



Les visiteurs ont pu, après avoir effectué des achats ou non, prendre le temps de discuter autour d'une boisson et de déguster les plats proposés par **Jean-Pierre, Sophie, François et Amélia.**

Il reste cependant des points à revoir, tels que: la publicité, la signalétique, le stationnement des exposants et des visiteurs, l'emplacement des producteurs et du bar pour la

restauration et la coordination avec le Resto marché de Sommechaie.

Ces points de réflexion seront étudiés prochainement; vos idées, remarques et propositions seront les bienvenues au 06 61 47 02 69, merci d'avance.



En conclusion, le marché du terroir a permis de donner une image dynamique du village et tous les protagonistes sont unanimes pour sa continuité.





Comité des Fêtes



Méchoui du 7 septembre 2019

Comme tous les ans, ce rendez-vous incontournable a remporté un vif succès toujours grandissant, en témoignent les 90 personnes présentes. Il permet aux habitants du village et des alentours de se réunir, de partager un moment convivial autour d'un repas festif.

Cette année, le repas s'est déroulé à la salle des fêtes avec une possibilité de manger à l'extérieur sous des barnums, mais personne n'a été attiré par ce choix.

Les rôisseurs, **Lucien** et **Claude**, « personnages emblématiques » pour cet événement, étaient à l'œuvre dès 9 h pour préparer le feu et ensuite surveiller avec minutie la cuisson du mouton; les autres bénévoles s'activant à mettre en place les barnums et/ou préparer la salle.



Les convives ont dégusté les selles d'agneau entourées de haricots verts et de flageolets maison, sans oublier le boudin de François avec ses pommes de terre en entrée et la farandole de desserts préparée par tous les bénévoles du comité. Tout a été servi à l'assiette et l'organisation fut telle, que toutes les personnes ont été servies rapidement.

Pour agrémenter cette soirée, **Christophe** accompagné d'**André**, ont permis à beaucoup de danser sur une musique très variée. Merci à eux.

Un grand merci aux membres du comité des fêtes et aux autres bénévoles qui ont préparé, de main de maître, cette manifestation.

Les retours positifs nous engagent à poursuivre cette animation l'année prochaine.





Vide grenier du 16 juin 2019

C'est avec enthousiasme que nous avons organisé le vide grenier annuel. Les prévisions météo étaient encore au beau fixe.

La centaine d'exposants a apprécié bien évidemment, la gratuité de l'emplacement comme toujours.

Autre différence avec les éditions passées, la fluidité avec laquelle s'est faite l'entrée des exposants grâce à la maîtrise de la situation des 4 préposés qui ont filtré avec efficacité l'arrivée massive des participants, relayés immédiatement après, par 2 placeurs. Grâce à cela, dès 8 h, tout le monde était en place.

Cet engouement pour notre manifestation tient à notre avis à deux facteurs :

Le travail d'une dizaine de bénévoles qui œuvrent pour une organisation sans faille.

Un grand merci à tous et également à **Christiane Mathey** qui nous a aidés dans la prise de contact de certains exposants.

les prestations que les visiteurs ont appréciées particulièrement cette année :

- au lavoir dans un lieu remarquable : une exposition de peintures
- à la salle des fêtes : cartes postales, créations artisanales, exposition d'art
- à l'extérieur des produits régionaux : miel, confiture, crèmerie, terrine, charcuterie,
- sans oublier la structure gonflable qui a séduit les jeunes enfants.



Pour apporter une note de fête, les jeunes danseuses de la Ferté Loupière « **les Power dance** » ont ravi les spectateurs peu avant le déjeuner.

Quant à la restauration et la buvette, les bénévoles ont assuré comme d'habitude. Le barbecue a bien fonctionné ainsi que la vente du boudin.

Les crêpes, proposées par l'association « **les rêves de Marlène** » dont les bénéfices sont reversés aux enfants malades, ainsi que les glaces italiennes ont séduit plus d'une personne en cette belle journée.

Et, petit à petit l'après-midi s'étirant, les participants ont plié leurs affaires ou ce qu'il en restait pour ceux qui avaient bien vendu.

Un grand merci également à toutes les personnes extérieures du comité des fêtes qui ont donné à un moment ou un autre une partie de leur temps pour l'organisation de ce vide grenier 2019.



Les écoliers de Sépeaux-SaintRomain



Nouveautés de la rentrée 2019

Cette année, nous sommes 19 élèves : 9 CM1 et 10 CM2.

Vie de la classe

Grâce à l'argent gagné lors de notre vente de biscuits, la maîtresse nous a abonnés à de nouvelles revues : ***Les Curionauts*** et ***Images doc***.

En arts plastiques, nous avons confectionné des calendriers pour 2020.

La fête de Noël

Samedi 14 décembre à Sépeaux, ce sera la fête de Noël de l'association « Les 3 tableaux ». Nous chanterons plusieurs chants devant nos parents. Ensuite, il y aura le tirage de la tombola.



École et Cinéma



La maîtresse nous a inscrits au projet ***Ecole et Cinéma***. Dans l'année, nous verrons trois films sélectionnés par des professionnels.

Le premier film que nous irons voir à Saint Julien du Sault sera ***La Tortue rouge***, un film réalisé par Michael Dudok de Wit.

***Tous les élèves de Sépeaux vous souhaitent
de belles fêtes de fin d'année !!!***





Lucien BRODDDES, « Mort pour la France »



Onze novembre 2019, cérémonie commémorative de l'armistice de la grande guerre devant le monument aux Morts de Sépeaux: Lecture des noms des soldats suivis de la déclamation « Mort pour la France ».

Dans ce moment solennel, un nom résonne pour la première fois : « **Lucien Brodddes, mort pour la France** » et l'assemblée réunie pour l'occasion découvre le nom de cet enfant du pays gravé à tout jamais dans la pierre du monument aux Morts de Sépeaux.

Pourquoi avoir gravé le nom de ce soldat mort pour la France sur le monument aux Morts de Sépeaux ?

En 2018, à l'occasion du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18, l'association Patrimoine & Partage a effectué des recherches pour préparer l'exposition « **Sépeaux-Saint-Romain rend hommage à ses soldats** ».

Ces travaux ont permis de retrouver des informations sur les enfants de Sépeaux et de Saint-Romain morts pour la France et de suivre leur parcours militaire.

Parmi ces 48 soldats tombés lors de la grande guerre, le soldat **Lucien Camille Brodddes**, né à Sépeaux le 11 décembre 1892, n'était inscrit sur aucun monument aux morts de France.



Que dit la loi n° 2012-273 du 28 février 2012 ?

Lorsque la mention « Mort pour la France » a été portée sur son acte de décès dans les conditions prévues à l'article L. 488 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, l'inscription du nom du défunt sur le monument aux morts de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation ou sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument est obligatoire.

La transcription de l'acte de décès de Lucien Camille Brodddes du 2 mars 1922 suite au jugement rendu par le tribunal civil de la Seine en date du 9 mars 1921 dans les registres du premier arrondissement de Paris précise les faits suivants :

Le tribunal dit et déclare que le neuf mars mil neuf cent seize est décédé des suites de ses blessures « Mort pour la France » à Douaumont (Meuse), Brodddes Lucien Camille, soldat au 21^e bataillon de chasseurs à pieds, né à Sépeaux (Yonne) le onze décembre mil huit cent quatre vingt douze, fils de Désiré François Brodddes et de Marie Virginie Debise, célibataire, dernier domicile inconnu.

Cette mention de « dernier domicile inconnu » explique probablement le fait que Lucien Brodddes ne soit inscrit sur aucun monument aux morts.



Mais qui est Lucien Camille Broddes ?

Lucien Camille Broddes est le fils de Désiré François né le 12 janvier 1864 à Fontenouilles et de Maria Virginie Debise née à Paris X^e le 15 février 1867. De leur union le 16 mars 1889 à Prunoy naissent 9 enfants dont 6 filles. Son grand-père Louis Brode [sic] (1834-1911) est belge de parents inconnus, il décède ainsi que son épouse Rose Maret (1840-1903) à la Ferté-Loupière.

La famille Broddes après avoir vécu à Prunoy, réside à Sépeaux et poursuit son périple en passant par Villefranche, Bussy-en-Othe, Fresnes (21), Jully et à Quemigny-sur-Seine dans le département de Côte d'Or au hameau de Cosne. C'est là qu'en 1911, Lucien Camille vit avec ses parents, ses trois sœurs et son frère. Il y exerce la profession de tuilier avec son père et son frère Paul Albert dans l'atelier de fabrique de tuiles chez Caiset-Lecourt.

En 1913, il habite Arthonnay et exerce toujours la profession de tuilier avant d'être incorporé le 1er octobre 1913 au 21^e bataillon de chasseurs à pied. Mobilisé le 2 août 1914, il est blessé au bras droit par éclat d'obus le lundi 17 mai 1915. Il fait campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 8 mars 1916.

Lucien Camille Broddes, matricule 940, est déclaré décédé le jeudi 9 mars 1916 à Douaumont (55). Ce même jour, le journal des marches et opérations des corps de troupe recense 29 tués, 40 blessés et 486 disparus dont 446 chasseurs.

Les deux frères de Lucien Camille Broddes, Désiré Victor (1888-1959) matricule 565 et Paul Albert (1895-1979) matricule 1264, sont également mobilisés, blessés à plusieurs reprises, ils sont tous deux cités pour leur bravoure et sont décorés de la médaille militaire.



Nom : Broddes		Numéro matricule du recrutement : 940	
Prénoms : Lucien Camille Surnoms :		Classe de mobilisation :	
ÉTAT CIVIL.			
Né le 11 de juin 1892 , à Sépeaux , canton			
d Quemigny-sur-Seine , département d Côte d'Or , résidant			
à Quemigny-sur-Seine , canton d Sépeaux , département			
d la Côte d'Or , profession d tuilier			
fils d Désiré François et d Debise Maria Virginie , domiciliés			
à Arthonnay , canton d Arthonnay , département d Côte d'Or			
Marié à			
		SIGNALEMENT.	
Cheveux : châtain clair		Renseignements physiologiques complémentaires :	
Yeux : gris			
Front. : large			
Haut. : 1 m 56		Taille : 1 mètre 56 centimètres.	
Largeur : 1 m 56		Taille reculée : 1 m. cent.	
Dos : large			
Bass : large			
Nex. : large			
Haut. : large			
Saillie : large			
Largeur : large			
Visage : large			
Degré d'instruction : 3			

Merci au Conseil Municipal de Sépeaux-Saint-Romain d'avoir accepté et concrétisé le projet d'inscription sur le monument aux morts de Sépeaux du soldat Lucien Camille Broddes, tombé à l'âge de 23 ans, qui recevra désormais l'hommage qu'il mérite en faisant partie de la trop longue liste des soldats « morts pour la France ».

Dominique et Jean-Louis Mutti



Un « chemin de croiT » à l'église de Saint-Romain

Cet été, le temps de deux dimanches, l'église de Saint-Romain a accueilli dans son caquetoire, le « **chemin de croiT** » de Claire Marin, artiste jovinienne.

Quinze tableaux, quinze stations composent cette œuvre contemporaine utilisant principalement la peinture sur verre.

A travers la symbolique des formes et des couleurs, Claire nous conduit dans son univers, son chemin de vie qui, dans l'écrin qui lui était réservé à St Romain, exprimait toute sa beauté.

Les nombreux visiteurs ont pu apprécier l'œuvre mais également les échanges avec l'artiste qui prenait le temps de partager un moment avec chacun. Ces deux jours ont également été l'occasion de valoriser l'église et son mobilier à travers les visites commentées proposées.

Retrouvez l'exposition en quelques images sur www.patrimoineetpartage.fr (rubrique évènements) et pour en savoir plus sur Claire Marin : www.clairemarin.net.



600 ans après « Jehan de Seppaux », l'association Patrimoine & Partage est invitée à Saint-Loup-de-Naud !

Saint-Loup-de-Naud est une commune de Seine-et-Marne d'environ 900 habitants, possédant une très belle église du XI^e-XII^e siècle.

En 980, l'archevêque de Sens accorde aux religieux de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif près de Sens, quatre chapelles dont celle de Naud dédiée à Saint Loup.

Les bénédictins vont y fonder un prieuré et en 1404, les religieux de Saint-Pierre-le-Vif viennent le visiter. L'abbé Pierre d'Angers fait l'inventaire des reliques de « Monseigneur de Saint Loup » et en confie la garde à un certain frère **Jehan de Séppaux** en 1405.

Six siècles plus tard, la conservatrice du patrimoine et des objets d'art de Seine-et-Marne a sollicité notre association pour participer au « **Festival du patrimoine 77 - Emmenez-moi** » les 29 et 30 juin.

Outre son magnifique portail roman sculpté, l'église de Saint-Loup-de-Naud possède la plus grande toile que le peintre Charles Nicolas Lambinet ait peinte au XVIII^e siècle, représentant Clotaire II implorant le pardon de saint Loup.



Ce tableau fait partie des onze œuvres recensées dans l'ouvrage publié sur le peintre et l'association a été ravie de présenter son exposition sur Lambinet à l'occasion de cet évènement.

Retrouvez quelques images sur le site : www.patrimoineetpartage.fr (rubrique évènements).

Dominique et Jean-Louis Mutti

Echo de la chasse



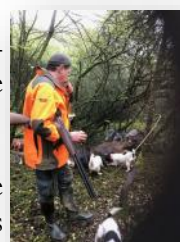
Notre société de chasse de Sépeaux-Saint Romain a été enregistrée et publiée au journal officiel N 195 le 21 août 1929. C'est donc son 90^{ème} anniversaire que l'on fête cette année, maintenant que le mariage de nos 2 communes est enfin conclu.



Notre ancien Président Monsieur **Claude Franchis** est toujours parmi nous et a conduit notre société de chasse **dans le bon chemin**, tout comme Monsieur **Michel Roy** l'avait fait avant lui.

Aujourd'hui c'est Monsieur **Michel Robichon** qui a pris la succession de cette présidence. Nous lui souhaitons d'une part la bienvenue et d'autre part de mener notre société de chasse dans ces mêmes chemins.

La société de chasse, le Président, les chasseurs, continueront à entretenir une harmonie et des rapports cordiaux avec les agriculteurs qui leur concèdent le droit de chasse sur leur territoire.



Cette année, les hardes de sangliers ont été vraiment très importantes. Je rappelle que les réparations des dégâts causés par les sangliers sont financés par la Fédération des Chasseurs.



Les chasseurs sont les gardiens de la nature, et tout comme les randonneurs et les promeneurs, sensibles à la nature et à l'environnement.

Un groupe de chasseurs a prêté main forte à la commune en venant grossir les rangs des volontaires pour ramasser les débris de tout genre, afin de retrouver un paysage agréable.



Lucien T

Amicale des pêcheurs du Vrin



Pour notre 2^{ème} année "**Pêche à la truite**" sur les vides greniers de Sépeaux et la Ferté Loupière, nos chères petites têtes blondes ont été heureux de taquiner la truite, ce qui nous a valu un vif succès.

Nous tenons à remercier les **Comités des Fêtes des Communes de Sépeaux-Saint Romain et de la Ferté Loupière** pour leur disponibilité et leur gentillesse.



Je tiens également ainsi que nos membres du bureau à remercier Monsieur **Lucien Caron** pour avoir nettoyé et enlevé les troncs d'arbres obstruant le Vrin, après le pont de Taffineau.

Nous vous donnons donc rendez-vous en 2020 pour réitérer " Pêche à la truite ".



Alain DEBRAY
Président de l'Association
des Pêcheurs du Vrin

Portes Ouvertes Ateliers d'Artistes de l'Yonne du jeudi 15 au dimanche 18 août 2019



Du 15 au 18 août, peintres, sculpteurs, céramistes, photographes... vous ont donné rendez-vous aux quatre coins de l'Yonne.

De nombreux artistes vivent et travaillent dans l'Yonne, ce qui est une richesse pour notre département. Ce privilège se doit d'être apprécié à sa juste valeur.



Qu'ils soient peintres, sculpteurs, céramistes, photographes... ces journées d'ouverture sont pour vous et pour eux l'occasion de partager un instant privilégié autour des œuvres, en gestation ou réalisées, dans le quotidien de leur atelier.

La lumière, les matières, le geste sont autant de délicatesses qui conduisent à la création et les mots des artistes étaient là pour vous le conter.

La direction des affaires culturelles du Conseil Départemental de l'Yonne vous a proposé de découvrir ces artistes à l'occasion de ces portes ouvertes.

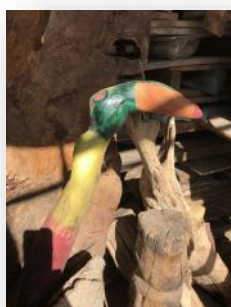
Au lieu-dit « Les Raquins » **André Lécurie** nous a une nouvelle fois ouvert son jardin pour nous permettre de découvrir ses créations originales et pittoresques.

Ses sculptures sur troncs, sur branches, les coulures à l'étain... tout ce monde fantastique dont il parle avec passion.

EXPOSITION

ANDRE

LECURIE



Gaufres aux épinards



Pour 6 à 8 gaufres

- 100 g de flocons de pommes de terre
- 150 g de pousses d' épinards et 150g pour la présentation dans l'assiette
- 3 oeufs
- 30 cl de lait
- 1 c. à café de levure chimique
- 120 g de beurre
- 150 g de fromage râpé
- sel et poivre



Faire les gaufres :

Faites fondre 100 g de beurre. Mélangez les flocons de pommes de terre avec la levure. Versez peu à peu le lait, le beurre fondu et 3 œufs en mélangeant bien entre chaque ajout. Ajoutez les pousses d'épinards coupés grossièrement et le fromage râpé. Salez, poivrez.

Faites chauffer le gaufrier, déposez de la pâte sur les empreintes et faites cuire jusqu'à ce qu'elle soit dorée. Environ 5 minutes par gaufre

Pour la sauce (optionnelle)

200 g de yaourt à la grecque

½ bouquet d'herbes mélangées (ciboulette, menthe, cerfeuil, persil ou autres suivant la saison)

½ jus de citron (vert ou jaune)

sel et poivre

Faire la sauce :

Effeuillez et ciselez les herbes, mélangez-les avec le **yaourt** et le jus du demi-citron. Salez, poivrez. Couvrez et réservez au frais.

A servir avec 1 œuf sur le plat



Pensez aux oiseaux cet hiver



Une simple
boîte à œufs

Une petite bou-
teille en plas-
tique et une cuil-
lère en bois



Une tasse collée
à sa soucoupe et
accrochée dans
un arbre

Des demis pample-
mousses vidés et
accrochés par des
ficelles





Toute
l'équipe
vous
souhaite
une très
belle année

2020



Renseignements utiles

Secrétariat de mairie

Lundi , Jeudi, Vendredi
de 8h00 à 17h00
Mardi de 8h00 à 18h30
Samedi de 9h00 à 12h00

Tél: 03.86.73.16.36

Permanence du maire ou d'un adjoint

Mardi de 16h30 à 18h30
Possibilité de rendez-vous
Vendredi (après-midi)
Samedi (matin)

Agence postale communale

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 08h30 à 12h00

***Fermeture de la mairie et de l'agence postale :
du 23 décembre 2019 au 31 décembre 2019 inclus***

Bibliothèque Saint Romain

Les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 15h à 17h

Services sociaux

Assistante Sociale 03 86 92 08 30
Conseil Général Joigny

Urgences

Pompiers **18**
03 86 73 18 84 ou 03 86 73 11 44

SAMU **15**

Gendarmerie **17**

Infirmières à domicile

03 86 80 21 96
06 61 05 87 21

Taxi

NATHALIE : 06 69 19 61 41
GTS TAXI: 06 07 61 19 76

Ambulance / VLS

SAGET : 06 79 26 36 81
NATHALIE : 06 69 19 61 41

Refuge animaux 03 86 97 09 92

Patrimoine et Partage

patrimoineetpartage89@gmail.com
06 31 83 55 27 ou 06 62 30 05 56